

## **L'aménagement de la place Beillac-Bas**

Après une large consultation des habitants de Beillac, le cabinet CLAVEIROLE-COUDON a présenté deux projets. L'un des deux a été retenu par le Conseil Municipal. Un appel à candidature a été ensuite lancé auprès de 5 entreprises de travaux publics. Trois d'entre elles ont répondu et c'est la moins disante, à savoir la COLAS qui a été retenue.

L'aménagement du bas du village de Beillac a été réalisé courant décembre 2009. Enfouissement des lignes EDF et téléphone, abattage d'arbres qui seront remplacés par des tilleuls, installation d'un nouvel éclairage public, voies de roulement en enrobé, places de stationnement en tri-couche clair.

Ces aménagements très légers à la demande des habitants du village, changent la physionomie de cet accès qui est de plus en plus fréquenté. Le coût de cette opération s'élève à 54 000 € H.T. Une subvention de 9 882 € a été apportée par le Sénateur Jacques MEZARD dans le cadre de sa réserve parlementaire pour financer cette opération.